

Edito



Côte d'Ivoire, 55 ans de marche glorieuse

La Côte d'Ivoire, dès son accession à l'indépendance le 7 Août 1960, a fait du libéralisme économique et de l'ouverture sur l'extérieur, les choix fondamentaux de sa politique

économique. Cette stratégie lui a permis d'enregistrer, pendant de nombreuses années, un développement économique appréciable.

Ce développement qui s'est appuyé sur la mise en valeurs des atouts naturels de la Côte d'Ivoire a hissé notre pays au-devant des pays d'Afrique de l'Ouest en devenant ainsi, la locomotive de la sous-région.

Après 55 ans de souveraineté internationale, l'exemplarité de la Côte force le respect et suscite une note d'espoir pour le continent africain qui aujourd'hui plus que jamais a besoin de modèle.

Le deuxième « miracle » économique ivoirien a été soutenu par des réformes institutionnelles et structurelles traduisant la volonté des autorités de faire de la Côte d'Ivoire, une économie émergente à l'horizon 2020.

Dans cet élan, le CEPICI qui coordonne le processus de réformes, multiplie les réflexions et analyses en vue de proposer des réformes innovantes pour l'amélioration de l'environnement des affaires.

Depuis sa restructuration en 2012, le CEPICI n'a eu de cesse que d'intensifier ses actions afin de convaincre les opérateurs économiques à investir dans notre pays pour créer de la richesse et des emplois et ce, en s'appuyant sur un code des investissements très attractif.

Soutenir la croissance par l'investissement, c'est là notre modeste contribution pour accompagner notre pays dans les objectifs de développement fixés par SEM Alassane OUATTARA, Président de la République.

Dans ce numéro de votre Newsletter, je vous invite à parcourir l'essentiel des réalisations du CEPICI depuis qu'il a été restructuré afin de mieux apprécier l'étendue de nos activités et les challenges qui sont les nôtres.

Bonne lecture à tous et à chacun !!!

Sommaire

SIGNATURE D'ACCORDS

2

CARAVANE ENTREPRENDRE EN CÔTE D'IVOIRE

2

ZOOM SUR

3-4

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES : CAHIER DE CHARGES DES REFORMES INFORMATIQUES

4

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES : REFORMES DOING BUSINESS 2016

5

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES : UNE CHARTE ADOPTEE

6

CHARTER POUR L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

7



UNE CHARTE POUR L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES EN CÔTE D'IVOIRE ADOPTEE

CONTACTS

Nous suivre sur : CEPICI Officiel

@Cepici_RCI

CEPICI-TV

Abidjan – Plateau ; Avenue Abdoulaye Fadiga, Immeuble Belle -Rive 16^{ème} étage.

Boîte postale V 152 Abidjan 01

Standard : +225 20 31 14 00 | Fax : +225 20 31 14 09

Site web : www.cepici.gouv.ci | Email : infos.cepici@cepici.ci

SIGNATURE D'ACCORDS :

Renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Ethiopie

Le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis et le Directeur Général de l'Ethiopian Investment Commission, M. Fitsum Arega ont paraphé le jeudi, 02 juillet, un protocole d'accord à Addis-Abeba pour le renforcement de la coopération économique entre la Côte d'Ivoire et l'Ethiopie.

C'était à l'ouverture du forum dénommé, «Ethio-Ivoirian Business and Investment Forum» qui s'est déroulé du 02 au 05 juillet. Cela a été suivi de la signature d'un mémorandum d'accord entre les Chambres de Commerce de la Côte d'Ivoire et de l'Ethiopie.

Face aux nombreux opérateurs économiques éthiopiens qui ont effectué le déplacement du Capital Hotel, M. Essis a présenté un large éventail d'opportunités d'investissements dont dispose la Côte d'Ivoire. Ce potentiel auréolé d'un environnement des affaires très attractif avec à la clé un Code des Investissements très compétitif.

Emmanuel Essis a donc saisi la tribune de cet événement pour inviter les chefs d'entreprises à investir en Côte d'Ivoire. Notre pays bénéficie d'un accès à un marché de plus de 80 millions de consommateurs pour l'UEMOA et plus de 300 millions de consommateurs pour la CEDEAO.

Dans la capitale éthiopienne, la délégation du CEPICI a multiplié les rencontres avec les associations professionnelles et les Autorités Gouvernementales du pays notamment le Ministre du Tourisme et de la Culture. Cette rencontre de haut niveau a été le lieu de trouver des solutions pour faciliter l'intégration des politiques de développement

touristique entre les deux pays avec la possibilité de signer un protocole d'accord entre la Côte d'Ivoire et l'Ethiopie.

Il faut signaler que pendant cette mission de prospection économique, le Directeur Général du CEPICI a été également reçu par le vice-Ministre du Commerce et le vice-Ministre de la Santé.

Cette mission effectuée se situe dans la dynamique du CEPICI d'attirer davantage des investissements privés étrangers pour accélérer le développement économique de la Côte d'Ivoire.

CARAVANE ENTREPRENDRE EN CÔTE D'IVOIRE :

Le CEPICI exhorte les Ivoiriens à se tourner vers l'entrepreneuriat

Le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel ESSIS a exhorté les Ivoiriens dans leur ensemble à se tourner résolument vers l'entrepreneuriat pour favoriser la création de richesses et d'emplois.

C'était le 06 juillet 2015 à Grand-Bassam à l'occasion de la dernière étape de la troisième édition de la Caravane Nationale Entreprendre en Côte d'Ivoire organisée dans la région du Sud-Comoé.

Pour M. Essis, «la problématique de l'emploi trouve sa solution dans l'entrepreneuriat», ajoutant que «l'investissement privé est porteur de croissance et de richesses». C'est pourquoi, a-t-il insisté, «l'Ivoirien doit être entrepreneur en bravant les obstacles et les épreuves».

La tenue de cette caravane a pour but de porter aux populations des villes de l'intérieur du pays, les informations relatives aux dispositifs mis en place par le Gouvernement en vue de faciliter la création d'entreprise et d'accompagner les entrepreneurs locaux.

Il s'agit de susciter l'initiative privée au sein de ces populations pour créer des activités économiques qui soient bénéfiques aux régions et leur assurer surtout un développement harmonieux.

Ayant perçu l'intérêt d'un tel événement, les autorités locales n'ont pas manqué d'amplifier la voix pour inviter leurs administrés à s'investir dans leur propres projets économiques afin «de se prendre en charge».

Se disant «fier de recevoir cette Caravane», le Maire de la Commune de Grand-Bassam, M. Georges Philippe Ezaley, a remercié le CEPICI «d'être venu au contact des populations pour leur apporter ces informations précieuses».

«L'avènement de cette Caravane est à saluer» a pour sa part affirmé le Secrétaire Général de Préfecture représentant le Préfet de Grand-Bassam. «Levez-vous et mettez-vous au travail comme le recommande le Président de la République» a-t-il dit.

Comme à l'accoutumée, le Directeur Général du CEPICI a échangé avec les populations venues nombreuses, prendre part à cette rencontre d'information et de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Entamée à Aboisso le 22 juillet, la 3ème Caravane nationale Entreprendre en Côte d'Ivoire a sillonné Bonoua et Grand-Bassam. La prochaine édition est prévue dans l'Est du pays, fait-on noter.



ZOOM SUR... LE CEPICI AU SERVICE DE L'EMERGENCE DE LA CÔTE D'IVOIRE

En seulement quatre ans, Emmanuel ESSIS et son équipe ont multiplié par quatre le montant des investissements agréés et le nombre d'entreprises créées au Guichet Unique du CEPICI ... loin de se reposer sur ses lauriers, il affirme : « Le défi de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 exige du CEPICI une contribution plus accrue dans l'attraction des investissements nationaux et étrangers ».

La vision de SEM Alassane OUATTARA, Président de la République est de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 avec le secteur privé, comme moteur de la croissance économique.

C'est pourquoi, dès sa nomination en Octobre 2011, à la tête du CEPICI en qualité de Directeur Général au terme d'un appel à candidature, Emmanuel ESSIS entouré de son équipe n'a eu de cesse de multiplier les actions pour améliorer l'attractivité de la Côte d'Ivoire, faciliter et accroître ainsi l'investissement privé dans le pays.

En effet, l'environnement des affaires de la Côte d'Ivoire a enregistré une embellie remarquable au cours des quatre dernières années grâce à la volonté politique et aux multiples initiatives du Gouvernement ivoirien en matière de réformes engagées sous la coordination du CEPICI et de ses partenaires techniques.

Environnement des affaires

Il s'agit d'importantes réformes institutionnelles et structurelles qui ont largement contribué à faire de la Côte d'Ivoire, un pays où l'investissement privé réalisé est sécurisé et rentable.

Ces réformes ont consisté d'une part à l'assainissement du cadre macroéconomique et des finances publiques, et d'autre part à la régulation efficiente du cadre des affaires pour l'amélioration du climat des affaires en Côte d'Ivoire.

Ces dispositions prises par le Gouvernement pour développer le secteur privé ont permis entre autres résultats à travers le référentiel Doing Business du Groupe Banque Mondiale :

- La réduction des coûts et délais des procédures de création d'entreprise. Par ailleurs, les sociétés de types SARL au capital inférieur ou égal à 10 millions de FCFA se créent à seulement 15.000 FCFA avec la levée de l'obligation de passage chez le notaire.
- La protection des investisseurs en renforçant les droits des actionnaires minoritaires
- La mise en place d'un cadre juridique pour la création des bureaux d'information sur le crédit.
- La création du Tribunal du Commerce

d'Abidjan reste l'une des innovations majeures dans le cadre du règlement des litiges commerciaux. Il a également été institué des modes alternatifs de règlement des litiges, notamment la médiation commerciale.

A ce jour, c'est une quarantaine de réformes qui ont été réalisées pour rendre le cadre des affaires attractif. C'est ce qui ressort des rapports Doing Business publiés en 2013 et 2014 classant l'économie ivoirienne dans le peloton des 10 meilleurs pays réformateurs au monde.

D'ailleurs, la Côte d'Ivoire est le seul pays au monde à se maintenir dans ce top 10 durant deux années de suite. L'impact économique de ces réformes est impressionnant.

Agrément à l'investissement

Le montant des investissements privés agréés et le nombre d'entreprises créées au Guichet Unique du CEPICI a été multiplié par quatre.

Plus de 426 milliards FCFA d'investissements privés agréés au Code des investissements en 2014 contre 115 milliards de FCFA enregistrés en 2011. Soit 1273 milliards d'investissements privés agréés en quatre ans.

***Prestations de services:** Tourisme, Services aux entreprises, services aux particuliers, Ramassage d'ordures et entretien

****Autres:** Téléphonie, Hôtellerie, Transport, Art et céramique, Industries diverses

Forum ici 2015

Le dynamisme de l'économie ivoirienne et la volonté affichée de ces dirigeants ont repositionné le pays sur la scène internationale. En témoigne l'engouement constaté autour du Forum International Investir en Côte d'Ivoire (ICI 2014) organisé par le CEPICI du 29 janvier au 1er février 2014 à Abidjan. Cet événement qui a eu un retentissement mondial a enregistré la participation de 5000 personnes issues de 103 pays. A cette occasion, les intentions d'investissements formulées ont été évaluées à 2 887 milliards FCFA portant sur 66 projets dont 19 à réaliser en partenariat public-privé et 47 projets privés. Aujourd'hui, 68% de ces intentions d'investissements ont été traduites en actes, soit 1900 milliards de FCFA.

(Voir tableau à la page 4)

Le forum a enregistré :

- 5 588 participants dont 1 885 visiteurs au forum ;
- 103 pays représentés ;
- 5 conférences plénières ;

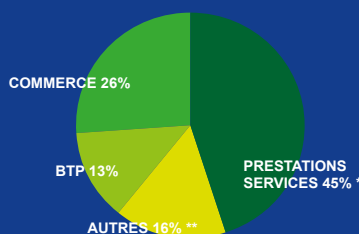
Rubriques	2012	2013	2014	Total 2012-2014
Objectifs de captage d'investissements du PSP1 au PND 2012-2015	350	480	614	1.444
Investissements captés par le CEPICI	219	514	426	1.159
Taux de réalisation (en %)	63%	107%	69%	80%

Réalisation de 80% des objectifs d'investissements du PSP1 au PND 2012-2015

Création d'entreprise

Au titre des créations d'entreprises, le CEPICI a enregistré 6487 entreprises créées en 2014 contre 2775 en 2013. Depuis le début de l'année jusqu'au 30 juin, ce sont 4 961 entreprises qui ont été constituées au Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire. Et le délai de création des entreprises a été réduit à seulement 24 heures. Aujourd'hui, plus de 40 entreprises en moyenne sont créées par jour au Guichet Unique du CEPICI.

Le graphique ci-dessous présente la répartition de ces entreprises selon les secteurs d'activité :



- 15 ateliers thématiques ;
- 270 exposants au forum ;
- 155 projets présentés dont 60 PPP et 95 projets privés ;
- 106 rencontres B to B ;
- 738 milliards de FCFA d'intentions d'investissements ;
- 3 904 créations d'emplois prévisionnels ;

En raison de la portée mondiale de ce forum, la Côte d'Ivoire entend réaliser la prochaine édition en 2016.

Le CEPICI dans le monde

Toutes ces réalisations ont démontré le dynamisme du CEPICI et achevé de convaincre les dirigeants des agences de promotion francophones qui ont porté Emmanuel ESSIS à la tête du Réseau International des Agences Francophones de Promotion des Investissements (RIAFPI). Dans la même dynamique, le Directeur Général du CEPICI a été élu le 15 juin 2015 à Milan, comme

Rubriques	Intentions Forums ICI 2014		Intentions validées au 31 décembre 2014	
	Nombre de projets	Montant Intentions (Milliards F CFA)	Nombre de projets	Montant Intentions (Milliards F CFA)
Projets Privés	37	525	47	373
Projets PPP	26	213	19	2.514
TOTAL	63	738	66	2.887

nouveau, **Représentant Régional de l'Afrique Subsaharienne au WAIPA**, membre du comité directeur de l'Association mondiale des agences de promotion des investissements, confirmant davantage le leadership de la Côte d'Ivoire.

Sur la base des acquis, les réformes en cours désormais intègrent le facteur qualité des services, et vise surtout la dématérialisation des procédures administratives. C'est pourquoi, l'Etat ivoirien a légiféré sur l'introduction des procédés électroniques dans l'ensemble du processus administratif (déclaration et paiement d'impôts, formalités d'entreprise, etc.)

A travers la dématérialisation des processus administratifs, la Côte d'Ivoire s'engage irrévocablement dans la gouvernance électronique, la transparence, la célérité, l'efficacité de l'offre de services publics qui va permettre au Secteur privé de jouer pleinement son rôle de créateur de richesse et d'emplois dans un environnement des affaires amélioré.

Perspective

En sa qualité de Guichet Unique de l'investissement privé en Côte d'Ivoire, le CEPICI se révèle comme **le partenaire incontournable pour faire des affaires dans le pays**. Pour jouer pleinement ce rôle, un

identifiant unique sera bientôt attribué à toutes les entreprises du pays en remplacement des différents numéros accordés aux sociétés à leur constitution, à savoir le compte contribuable (Impôts), le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM), le compte employeur (sécurité sociale). Cette innovation va révolutionner l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.

En définitive, on peut noter qu'en quatre années d'exercice, le CEPICI est sur la voie de devenir une agence de promotion des Investissements (API) performante et de renommée internationale comme le désire ardemment son Directeur Général, Emmanuel Essis qui, loin de se reposer sur ses lauriers, affirme que **« Le défi de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 exige du CEPICI une contribution plus accrue dans l'attraction des investissements nationaux et étrangers »**.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES :

Les cahiers de charges des réformes informatiques présentés aux bénéficiaires

Les cahiers de charges opérationnels et techniques des réformes informatiques visant la dématérialisation des procédures administratives dans le cadre des affaires, ont été présentés aux structures bénéficiaires à l'occasion d'un atelier dit de « restitution » organisé le 11 juillet 2015 par le CEPICI.

Il s'est agi à cette rencontre de présenter les différentes fonctionnalités identifiées dans les prochaines procédures numériques qui vont être mises en place pour réceptionner et traiter les dossiers de façon électronique.

Toutes les structures impliquées dans ce processus qui ont été représentées à ces travaux, ont pu se rendre compte de la traduction électronique de leurs procédures manuelles. En effet, ces cahiers de charges constitueront l'architecture de logiciels qui seront élaborés par des prestataires.

L'essentiel des réformes vise à établir une interopérabilité entre les administrations impliquées dans la gestion d'un dossier dans le cadre des affaires. Et l'intérêt de la dématérialisation des procédures actuelles est de réduire le temps et les

frais pour l'établissement des actes administratifs.

Cela pour améliorer le rang de la Côte d'Ivoire au classement Doing Business et surtout rendre attractif l'environnement des affaires pour faciliter les investissements privés.

Il faut rappeler que dans le cadre de la mise en œuvre des réformes Doing Business, un agenda de 13 projets informatiques a été élaboré dont sept ont été jugés prioritaires. Pour ce faire, le Gouvernement ivoirien a consenti un effort financier exceptionnel de 4 milliards de FCFA.

Les projets concernés sont la mise en place de l'identifiant unique pour l'indicateur « création d'entreprise »; la mise en place du guichet unique du permis de construire au titre de l'« octroi du permis de construire »; la publication du bordereau des prix des matériels électroniques pour

« le raccordement à l'électricité »; le renforcement du niveau de sécurité du LIFE (livre foncier électronique) pour le « transfert de propriété »; la dématérialisation de la déclaration des impôts et taxes pour « le paiement des impôts et taxes »; l'introduction des procédures électroniques dans le Tribunal de commerce d'Abidjan au titre de l'« exécution des contrats »; et la mise en place du site internet dédié à la publication d'informations sur la vente aux enchères publiques, au titre de l'indicateur « règlement de l'insolvabilité ».

Au terme des échanges, le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel ESSIS a félicité tous les acteurs pour leur implication respective, et le BNETD pour la qualité des cahiers de charges rédigés.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES :

Le Premier Ministre présente les réformes doing business 2016



Le Premier Ministre, SEM Daniel Kablan Duncan a présenté le 10 juillet 2015 à son Cabinet au Plateau, l'ensemble des réformes Doing Business réalisées par le Gouvernement en vue d'améliorer davantage l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.

Il s'agit des réformes mises en œuvre comptant pour le cycle Doing Business 2016 qui ont été ainsi présentées aux médias nationaux et internationaux lors de cette conférence de presse.

Daniel Kablan Duncan a indiqué qu'à la date du 29 mai 2015, «ce sont 15 réformes couvrant sept indicateurs du Doing Business qui ont été réalisées».

Elles portent entre autre sur «la mise en place d'un identifiant unique permettant l'immatriculation juridique, fiscale et sociale d'une entreprise exclusivement au CEPICI» et «la dématérialisation des processus administratifs d'obtention de l'état foncier du bien».

L'allègement de la charge administrative relative au contrôle fiscal des Petites et Moyennes Entreprises (PME), l'introduction de procédés électroniques

dans le processus de déclaration des impôts et des cotisations sociales font également partie de ces innovations apportées dans le cadre des affaires en Côte d'Ivoire.

Il a aussi fait noter la mise en place de mesures incitatives fiscales pour la reprise des entreprises en difficulté, la réduction du taux de la taxe sur les transactions immobilières de 6% à 4% et la facilitation de l'accès au crédit par l'amélioration de l'indice de diffusion de l'information sur le crédit.

Toutes ces actions visent non seulement à rendre encore plus attractif le climat des affaires, mais aussi à améliorer les conditions de vie des populations.

Pour le Chef du Gouvernement, «l'impact de ces réformes» se ressent par la croissance des entreprises créées.

«La croissance est forte en Côte d'Ivoire et demeure l'un des taux les plus élevés au monde» a souligné M. Duncan qui a signalé que selon le dernier rapport de la Banque Mondiale, «l'indice de pauvreté en Côte d'Ivoire qui était de 48,9% a baissé de deux points».

Les réformes actuelles présentent pour la plupart, un caractère électronique. En effet le Gouvernement ivoirien est dans une dynamique de dématérialisation des actes administratifs à travers le renforcement de la gouvernance électronique et la dynamisation de l'économie numérique.

Il faut rappeler que le référentiel Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale évalue chaque année les économies du monde et les classe selon les réformes opérées pour faciliter les investissements privés en vue d'assurer une compétitivité aux PME.

De 2012 à 2015, ce sont au total, 40 réformes qui ont été mises en œuvre par les autorités ivoiriennes sous la coordination du CEPICI. Ce qui a permis à notre pays d'être classé deux années de suite dans le top 10 des meilleurs pays réformateurs au monde.

C'est pourquoi, le Premier Ministre n'a pas manqué de «féliciter l'ensemble des membres du Comité Doing Business (secteur public et privé) pour le travail abattu, avec une mention particulière pour le Directeur Général du CEPICI et pour ses collaborateurs».

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES :

Une charte adoptée en atelier gouvernemental



L'Atelier Gouvernemental organisé le 16 juillet 2015 à Abidjan a consacré l'adoption d'une Charte pour l'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.

Au cours des travaux, les membres du Gouvernement ivoirien, à leur tête, le Premier Ministre, SEM Daniel Kablan Duncan ont partagé l'expérience de Singapour et de Géorgie en matière d'amélioration du cadre des affaires. En effet, ces deux pays font partie des meilleures économies au classement Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale en occupant respectivement la 1^{ère} et la 15^è place au niveau mondial.

Les cabinets KDI Asia de Singapour et Reformatics de la Géorgie (spécialisés dans le conseil d'entreprise sur la croissance économique et les réformes de l'environnement des affaires) ont été sollicités pour animer cet atelier qui a permis de renforcer les capacités des Ministres en vue de leur faciliter la conceptualisation et l'appropriation du processus d'amélioration de l'environnement des affaires.

Au terme des échanges, le Chef du Gouvernement s'est félicité de la qualité de la formation et des conseils de ces deux cabinets mondiaux. «C'est important d'avoir le chemin suivi par ces deux pays» a commenté M. Duncan.

Pour l'heure, les actions de réformes mises en œuvre par le Gouvernement ont permis à la Côte d'Ivoire de se classer durant deux années de suite, dans le top 10 des meilleurs pays réformateurs au monde. Mais au classement global, le pays occupe le 147^{ème} rang mondial. «Notre objectif, c'est d'être classé parmi les 50 meilleurs pays au monde dans le rapport Doing Business» a rappelé le Premier Ministre.

L'organisation par le CEPICI de cet atelier répondait au souci d'impliquer davantage les plus hautes autorités du pays dans le cadre des politiques et stratégies d'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire en leur faisant partager les meilleures pratiques mises en œuvre dans les autres régions du monde.

Selon le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis, «dans ces pays, l'amélioration du climat des affaires, plus qu'une stratégie ou une politique, est une philosophie de développement».

Et cela passe entre autre par «une volonté active au plus niveau; un leadership fort; une coordination en un seul point et une responsabilisation

des actions; une appropriation et une implication des gouvernants; une implication des administrations publiques et du secteur privé».

Dans cette Charte, ils s'engagent à «pérenniser le processus de simplification, de rationalisation et de dématérialisation des processus administratifs pour la délivrance d'un service public de qualité, dans la transparence, la célérité et l'efficacité».

Ils entendent également «poursuivre et renforcer les efforts en vue de créer des bases de données sécurisées et fiables qui permettent, à terme, de ne plus exiger du citoyen dans son interaction avec l'administration, des documents ou informations précédemment produits ou délivrés par l'Administration publique».

Il convient de souligner que les associations professionnelles et les partenaires au développement ont aussi pris part à cette session de formation. Laquelle s'est étendue par la suite aux différents acteurs de l'environnement des affaires, à savoir: les administrations publiques, parapubliques et le secteur privé.

Les travaux se sont déroulés sous le thème : « Amélioration du climat des affaires et défis de l'émergence : quelles stratégies gouvernementales comme levier pour l'émergence de la Côte d'Ivoire ? ».

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Charte pour l'amélioration de l'environnement des Affaires



Nous, Membres du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire ;

- Convaincus de l'impérieuse nécessité de l'amélioration du climat des affaires pour le développement du Secteur privé, moteur de la croissance économique créatrice d'emplois et de richesses pour le citoyen ;
- Dotés de façon exclusive de la prérogative de puissance publique pour la délivrance des actes et services administratifs au citoyen ;
- Conscients des obligations inhérentes à cette prérogative, imposant à l'Administration, la délivrance d'un service public de qualité, dans la transparence, la célérité et l'efficacité ;
- Persuadés du caractère irréversible de la dématérialisation des processus administratifs et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la modernisation de l'Etat ;
- Forts des enseignements tirés des meilleures politiques et pratiques d'amélioration du climat des affaires dans le Monde.

Prenons l'engagement d'œuvrer en vue :

- De pérenniser le processus de simplification, de rationalisation et de dématérialisation des processus administratifs pour la délivrance d'un service public de qualité, dans la transparence, la célérité et l'efficacité ;
- De mettre progressivement en place les systèmes informatiques permettant l'interopérabilité des bases de données des administrations ;
- De poursuivre et de renforcer les efforts en vue de créer les bases de données sécurisées et fiables qui permettent, à terme, de ne plus exiger, du citoyen dans son interaction avec l'Administration, des documents ou informations précédemment produits ou délivrés par l'Administration publique ;
- De moderniser l'Administration pour une plus grande efficacité, célérité et transparence du service public et des prestations des personnels administratifs ;
- De sensibiliser tous les responsables et agents en fonction dans nos départements respectifs et ceux des structures y rattachées, pour qu'ils s'approprient et promeuvent les meilleures pratiques d'amélioration du climat des affaires, pour la prospérité de la Nation ivoirienne et le bien-être du citoyen.

Et en conséquence, instruisons :

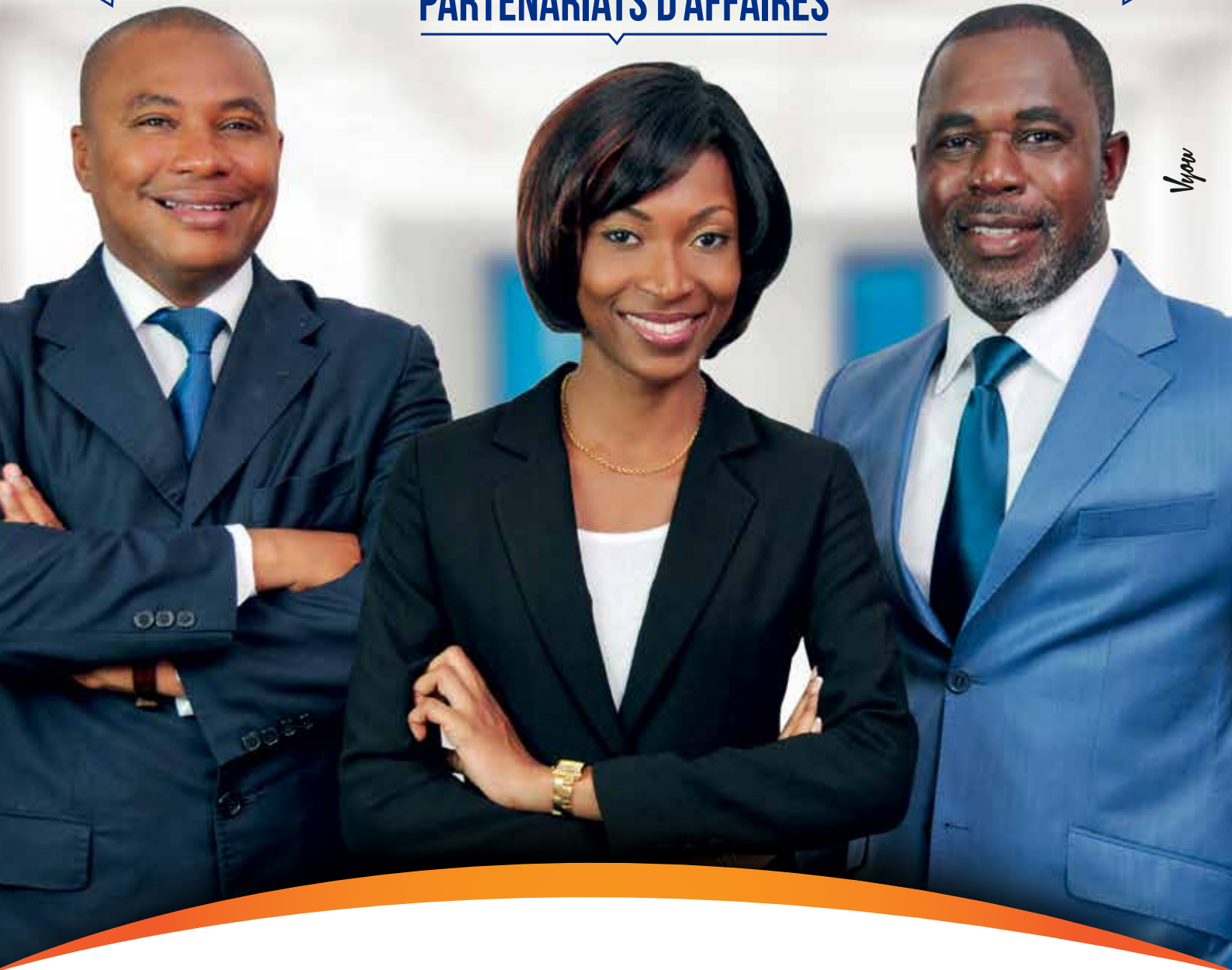
Les responsables et agents de toutes nos administrations et structures publiques à exécuter leurs tâches dans le respect de la présente Charte.

Fait à Abidjan, le 16 Juillet 2015

OCTROI
DES AVANTAGES
DU CODE DES
INVESTISSEMENTS

DEVELOPPEMENT DE
PARTENARIATS D'AFFAIRES

FORMALITES
DE CREATION
D'ENTREPRISES
EN MOINS DE 24H



Voyou

LES EXPERTS DU CEPICI

vous assistent
dans vos affaires

Contactez le CEPICI au **(225) 20 31 14 00** ou sur www.cepici.gouv.ci

Avenue Abdoulaye Fadiga, 16^{ème} Etage, immeuble Belle Rive - Plateau

 CEPICI Officiel

 @Cepici_RCI

 CEPICI-TV

CEPICI 
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

